



BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 14 MARS 2024

Extrait du registre des décisions du Bureau

	Territoires	Présents	Excusés	Procuration à
Communauté d' Agglomération Pays Basque	Côte Basque Adour	BERARD Marc		
		CASCINO Maud		
		DE PAREDES Xavier		
		LACASSAGNE Alain		
	Sud Pays Basque	MAUROU Hervé	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	CIER Vianney
			GOYHETCHE Ramuntxo	
	Errobi	CARRERE Bruno		
	Nive-Adour	CIER Vianney		
		HARGUINDEGUY Jérôme		
	Pays de Hasparren	GASTAMBIDE Arño		
		HARAN Gilles		
	Amikuze	ETCHEBER Peio		
		MAILHARIN Jean-Claude		
Garazi-Baïgorry	OÇAFRAIN Jean-Marc			
Soule Xiberoa	IRIART Jean-Pierre	ELGART Xabi		
	GOITY Xalbat			
Iholdy-Ostibarre	LARRALDE André			
Pays de Bidache		AIME Thierry		
C.de communes du Seignanx	DUFAU Isabelle			
	PEYNOCHE Gilles			

Absents : LABÈGUERIE Marc, NOBLIA Félix

<p>Date d'envoi de la convocation : 08/03/2024 Membres du Bureau en exercice : 24 (1 siège vacant) Membres du Bureau présents : 18 Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 19</p>
--

Le Bureau syndical s'est réuni à Ustaritz (salle du conseil municipal), le 14 mars à 18h30, sur invitation du Président, Marc BERARD, en date du 8 mars 2024.

Président de séance : Marc BERARD

Décision n°2024-09 – Avis sur le projet d'élaboration de la carte communale de Biriadou

Le Syndicat Mixte du SCoT a été sollicité par la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour émettre un avis en tant que Personne Publique Associée sur l'élaboration de la carte communale de Biriadou.

L'examen des procédures d'urbanisme en cours et l'exercice du rôle de PPA constituent, pour le Syndicat, un moyen important de s'assurer que chaque projet contribue effectivement à la mise en œuvre des orientations du SCoT en vigueur (SCoT Sud Pays Basque) ; c'est également l'occasion d'y intégrer les réflexions du SCoT Pays Basque & Seignanx en cours d'élaboration.

Le Bureau syndical a pris connaissance avec intérêt et attention du projet de carte communale, en présence de Madame Solange DEMARCQ EGUIGUREN, Maire de Biriadou, et de Madame Juliette LÉPINE, Chargée de planification à la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Dans le cadre réglementaire actuel et au regard des ambitions portées par le Syndicat dans la perspective du futur SCoT Pays Basque & Seignanx, certains points retiennent notre attention.

L'AVIS DU BUREAU DU SCoT

Pour les élus syndicaux, la puissance publique doit jouer un rôle décisif dans l'impulsion et la mise en œuvre de projets ambitieux, en poussant systématiquement les qualités sociales, écologiques et climatiques des projets qu'elle accompagne.

Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur le projet d'élaboration de la carte communale de Biriadou ;
- SALUE la volonté de maîtriser et orienter le développement de la commune vers plus de sobriété ;

Conscient que la carte communale est un outil aux moyens d'actions limités, et qu'il s'agit là d'une première étape dans la mise en œuvre d'un urbanisme sobre et résilient, le Bureau syndical :

- INVITE la commune à préciser ses intentions dans le cadre des différentes politiques publiques et dans l'élaboration du futur PLUi Labourd Ouest :
 - Concernant la maîtrise foncière en mettant en place dès à présent un droit de préemption urbain ou une ZAD ;
 - Concernant la mobilisation des bâtis vacants, en évaluant le potentiel de création de logements, d'accueil d'activités et d'équipements dans les bâtis vacants ou sous-occupés
 - Concernant les formes urbaines et les densités associées, en élaborant un projet urbain ou plan guide, notamment sur le bourg, afin de proposer des logements et des services adaptés aux attentes de la population tout en étant sobre en ressources ;
 - Concernant les mobilités, en développant les nouveaux secteurs résidentiels à proximité du bourg pour limiter les déplacements, renforcer son attractivité et pérenniser les services.

Le Président,
Marc BERARD

